

Propositions budgétaires de 1892

Rapport de l'agent-voier cantonal

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	VOIRIE DÉPARTEMENTALE ET VICINALE
DÉPARTEMENT DE JURA	
ARRONDISSEMENT de <u>Val</u>	Chemin de Grande Comm ⁿ 32:33, de Bletterans à Casenières.
CIRCONSCRIPTION de <u>Chauxmorogé</u>	Propositions budgétaires de 1892. - Crédits ajournés.
n° <u>244</u>	
<u>Desmés</u>	Rapport de l'Agent-Voyer Cantonal

En sa séance du 28 Août dernier le conseil
général a décidé de consulter les communes intéressées
au chemin de Grande communication 32:33, sur la
part contributive qu'elles peuvent fournir pour les
travaux ci-après:

- 1^o Placement de bornes Kil^m, dépense évaluée à 400 francs.
Le borne 16^o 33 est le point de bornes kilométrique
entre Chauxmorogé et Casenières, soit sur un parcours
de 7 kilomètres.
- 2^o Restauration du radier du pont de l'étang Volay
évaluée 100 francs.

Le radier en béton de cet ouvrage ainsi que le
pavé construit en aval, ont été fortement endommagés
lors de la dernière crue extraordinaire; il est indispensable
de remédier au plus tôt à cet état de chose si l'on ne veut
pas s'exposer à d'importantes réparations qui il
est facile de prévoir.

En conséquence

En conséquence, et pour nous conformer à la décision du conseil général, nous avons dressé le tableau ci-après qui fixe, d'après le degré d'intérêt qui leur a été assigné au Chemin N^o 33, le contingent à réclamer aux communes intéressées pour les travaux que nous venons d'énumérer.

Il y aura donc lieu de consulter celles-ci sur la part contributive qu'elles peuvent fournir, et à cet effet, nous proposons qu'un duplicata du présent rapport leur soit transmis.

Communes intéressées	Degré d'Intérêt	Placements de terre kilométrique 100 ^m	Restaurations du pont de l'écluse 100 ^m	Cotaux	Observations
Bletterans	0.12	12..	12..	24..	
Desnes	0.01	1..	1..	2..	
Kelans	0.08	8..	8..	16	
Sallericourt	0.02	2..	2..	4..	
Bois de Gand	0.01	1..	1..	2..	
La Chassagne	0.04	4..	4..	8..	
Chaumergy	0.13	13..	13..	26..	
La Chaussée	0.01	1..	1..	2..	
Cléry-Sec	0.01	1..	1..	2..	
Commerailles	0.24	24..	24..	48..	
Fays (ex Doua)	0.16	16..	16..	32..	
Toulénay	0.07	7..	7..	14..	
Franchville	0.01	1..	1..	2..	
Fraisville	0.01	1..	1..	2..	
Casenveries	0.08	8..	8..	16..	
	1..	100..	100..	200..	

Chaumergy, le 19 Décembre 1899
L. Auguste Voyer Casinjal